

# Famille. Des réunions d'information « Être parents après la séparation »

Publié le 24 février 2017

Le déploiement de l'offre de service nationale dite « séparation » est conduite dans les Côtes-d'Armor par un collectif regroupant la Caf (Caisse d'allocations familiales), le CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et de la famille) et l'association de médiation familiale Le Gué. Il propose aux personnes concernées par une séparation (100 à 150 personnes par mois, chez les allocataires de la Caf, au niveau départemental), des réunions d'information, gratuites, intitulées « Être parents après la séparation ». Elles sont animées par un juriste du CIDFF, un médiateur familial de l'association Le Gué et une assistante sociale de la Caf. Les réunions ont pour objet d'aider les parents à mieux appréhender leurs rôles et leurs responsabilités parentales lors d'une séparation, identifier les différents impacts de leur séparation, notamment sur les enfants, prendre des décisions éclairées à l'égard de la nouvelle organisation familiale grâce à une meilleure connaissance des droits et des obligations de chacun. Quatre réunions sont prévues dans le département.

## *Pratique*

*Les réunions se dérouleront de 19 h 30 à 20 h 30, le jeudi 9 mars à Saint-Brieuc, à l'Espace rencontre Le Gué, 30, boulevard Hérault. Le jeudi 27 avril à Loudéac, au bâtiment Jeanne-Malivel, rue Saint-Joseph. Le mardi 13 juin à Guingamp, au Pôle jeunesse, 2, boulevard Mendès-France. Le mardi 3 octobre à Dinan, à « l'atelier 5 bis », 5 bis, rue Léon-Gambetta. Renseignements et inscriptions : tél. 02.96.33.53.68.*